

COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL

Réunion tenue à Gatineau (secteur de Hull), **LE JEUDI 12 JANVIER 2006 À 9 H**
Maison du Citoyen, salle des comités

PRÉSENCES :

Monsieur Pierre Philion, président et conseiller municipal du district de Saint-Raymond Vanier
Monsieur Simon Racine, conseiller municipal du district de Limbour
Monsieur Luc Montreuil, conseiller municipal du district de Masson-Angers
Monsieur André Sanche, RAPHO
Monsieur Mario Harel en remplacement de Monsieur John Janusz, Service de police de Gatineau
Monsieur Guy Nadon, Kinexsport
Madame Gisèle Parisien en remplacement de M. Réjean Piché, Coopérative de développement économique et communautaire
Madame Berthe Miron, TARO
Monsieur Yves Lahaie, Cegep de l'Outaouais
Madame Lucie Lemieux, Direction de santé publique
Madame Norma Kelland, Université du Québec en Outaouais
Madame Linda Sabourin, Commission Gatineau, Ville en santé
Madame Josiane Cossette, Module culture et loisirs

ABSCENCES MOVITÉES : Monsieur Louis-Philippe Mayrand, Direction générale du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau
Madame Lucie Lafleur, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Monsieur Michel Quesnel, représentant des gens d'affaires
Monsieur Louis-Paul Guindon, Module de la culture et des loisirs
Madame Agathe Lalande, Commission Gatineau, Ville en santé

SECRETÉAIRE :

Madame Jacinthe Laberge

1. MOT DE BIENVENUE DE MONSIEUR PIERRE PHILION

M. Philion souhaite la bienvenue et une bonne année à tous les membres présents à cette première rencontre en 2006. Il mentionne que Mme Gisèle Parisien remplace M. Réjean Piché ce matin. Un tour de table est fait pour se présenter.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que modifié, incluant l'ajout au point 9. Varia a) Hommage au bénévolat, b) Journée défi en patins, c) Dossier punch, d) Remerciements, e) Vœux.

Proposé par M. Nadon, appuyé par M. Harel et accepté à l'unanimité.

3. PAROLE AUX CITOYENNES ET CITOYENS

Aucun sujet à ce point.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2005

Le procès-verbal est adopté avec les modifications suivantes :

Au point 7. Comité d'accessibilité universelle, M. Nadon demande de préciser un partenaire de l'Est de la ville.

Au point 7. Post mortem de la soirée du Gala hommage, Mme Miron demande de reformuler, il faudrait lire « voir à amplifier le son de l'instrument dont jouait Mme Ming ».

Au point 8. Représentation, M. Nadon demande d'ajouter « suite à une réflexion par les membres de la commission, sur le membership, certains points sont éclaircis ».

Proposé par Mme Kelland, appuyé par M. Sanche.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- Livre :

Mme Sabourin informe que les revenus de la vente du livre ne reviendront pas à la commission. M. Montreuil suggère de trouver une façon de se faire rembourser. On vérifiera auprès des finances, comment les revenus peuvent nous revenir.

ACTION PAR Pierre Philion

- Jardins communautaires :

Concernant le différend entre le Jardin communautaire de l'Association des résidents de l'Île et la Ville, Mme Sabourin est allée chercher les points de vue de 3 personnes impliquées dans ce dossier très complexe, Mme Caroline Séguin, du centre de services de Hull, M. André Croteau, de la Division transactions immobilières et M. Paul Duval, président des jardins communautaires.

Mme Séguin a reçu une télécopie de Mme Nicole Gratton, gestionnaire du Gîte Ami, l'informant que les travaux seront près des boîtes à fleurs. Lors des données d'arpentage, celles-ci révélaient que le nouveau site empiétait sur le jardin. Des travaux de construction ont immédiatement suivi et le jardin s'en est trouvé, sans préavis, amputé, au grand désarroi de ses artisans. Pour la réalisation du futur site du Gîte Ami, la Ville de Gatineau a cédé un terrain (la rue et sa servitude) dont une parcelle était occupée par le Jardin communautaire.

M. Duval veut que la Ville demande au Gîte Ami de coopérer, il tient à ce que quelque chose soit fait absolument. Mme Sabourin l'informe qu'un plan doit être fait pour soutenir les jardins communautaires. M. Philion demande qu'on envoie une lettre à l'urbanisme pour leur faire part de notre mécontentement avec copie conforme à l'Association des résidents et de leur demander de s'entendre avec eux. Mme Lemieux suggère de demander à l'urbanisme de réparer ou compenser pour les torts causés. Mme Sabourin reviendra avec des réponses à ce dossier.

ACTION PAR Linda Sabourin

- Représentation :

Concernant la rencontre des conseillers avec les 2 directeurs généraux des CSSS de Gatineau et Papineau, ce sera le 20 janvier prochain.

Comme demandé à la dernière rencontre, un profil des membres a été préparé.

Pour la TROCAO, on demande d'ajouter « être membre d'un organisme communautaire de Gatineau ».

Mme Sabourin définit l'organisme. Mme Parisien spécifie qu'ils regroupent plusieurs organismes communautaires qui œuvrent au niveau de la santé et des services sociaux. Mme Lemieux se demande si la TROCAO est vraiment représentative de l'ensemble des organismes communautaires.

Selon M. Sanche, c'est un organisme revendicateur, mais ils semblent être sur la bonne voie. Mme Sabourin ajoute qu'ils sont pour la défense du mouvement communautaire. Ils doivent être à la table de la commission pour travailler pour l'ensemble du mouvement communautaire et non faire des représentations pour leurs membres comme le prévoit le document déposé concernant le profil des membres.

Mme Sabourin fait part que lors du travail du remaniement des commissions, le rejet de la sélection des membres avait été abordé. On disait que la sélection pourrait être faite par un comité de sélection afin de s'assurer que les nouveaux membres aient le profil. Finalement, il est décidé que la commission se fie aux organismes quant à la nomination de leur membre, mais il doit être représentatif. Nous devons leur expliquer clairement le but de la commission.

Il est proposé d'accepter la nouvelle grille de représentativité des membres de la commission.

Proposé par Mme Miron, appuyé par M. Nadon.

ACTION PAR Linda Sabourin

6. BUDGET 2006

À l'aide du plan d'action 2006, nous prenons connaissance des montants acceptés et autorisés par le conseil municipal pour les projets de la commission.

1. 5 000 \$ - activités dédiées aux personnes de 50 ans et plus
2. 10 000 \$ - forum pour les 50 ans et plus - organisme fiduciaire TARO
3. 14 000 \$ - Gala hommage
4. 7 650 \$ - projet Vidéo Paradiso - organisme fiduciaire CIPTO
5. 50 000 \$ - jardins communautaires
6. 2 000 \$ - étiquettes électrostatiques pour les environnements sans fumée.

7. SUIVI AU PLAN D'ACTION 2005

❖ Édition du livre :

Les Éditions Vents d'Ouest sont embauchés pour le montage du livre. La collaboration de Mme Louise Mercier, Mme Sophie Godbout et M. Serge Dion est importante. L'impression sera faite par l'Imprimerie Gauvin à raison de 1 000 exemplaires et se vendra 10 \$ l'unité. La Ville pourra le rééditer au besoin.

Le lancement se fera le 10 mars prochain dans le cadre du Salon du livre de l'Outaouais.

Mme Sabourin présente un document qui illustre le montage. Le titre n'est pas décidé. Mme Lemieux suggère « Objectif Gatineau ». D'autres suggestions sont faites : Regard sur ma ville, Ici Gatineau, Un espace où s'étalent tous les possibles. Selon Mme Kelland, dans le texte de Serge Dion, « La Ville de nos espoirs » est très poétique et très inspirant. Mme Sabourin remercie tout le monde des commentaires et suggestions.

Mme Miron fait savoir qu'elle n'aime pas le titre de la section Viviane, Réal, Jaime et les autres... les aînés(es). Il est décidé de le changer pour Viviane, Réal, Jaime. Les membres félicitent pour le travail accompli. Ils sont satisfaits de l'esquisse soumise.

❖ Prévention de la criminalité, projet dans les écoles :

Mme Sabourin a convoqué une réunion d'urgence avec Mme Lucie Lafleur, Alternative Outaouais et Sylvie Mantha du Service de la police parce que le groupe Alternative Outaouais a été informé que la subvention pour la deuxième année du projet sera versée seulement au mois de février-mars. Il y a déjà près de 9 000 \$ de dépenses encourues depuis le 1^{er} septembre et il était impensable d'interrompre la continuité de ce projet. Alternative Outaouais recevait une subvention du fédéral et du provincial pour un programme de mobilisation des collectivités (programme de 3 ans). La demande de renouvellement pour cette subvention a été envoyée au mois d'août pour la 2^e année du projet. Comme la subvention tardait à arriver, la commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais avait proposé d'avancer 9 000 \$ à Alternative Outaouais, en salaire, sous condition de les récupérer. Le projet pourrait être suspendu jusqu'au 31 janvier prochain si aucune solution n'est apportée.

Il faudra demander une garantie pour la fin du projet. M. Harel, nous informe qu'il y aurait possibilité que les profits sur la criminalité puissent être retournés dans les organismes communautaires.

M. Phillion demande qu'on convoque une rencontre d'urgence avec M. Kurtis Clifford, agent de projet afin de régler le problème du 9 000 \$ et que le projet continue avec la participation du député Roch Cholette, député des dossiers jeunesse.

Proposé par M. Montreuil, appuyé par M. Harel.

ACTION PAR Linda Sabourin

8. SUIVI AU PLAN D'ACTION 2006

❖ Aînés (personnes en perte d'autonomie)

Mme Miron nous remet un document qui a été présenté à la TARO par M. André Petit de l'Agence de santé et des services sociaux de l'Outaouais qui s'intitule « Vision stratégique et plan de mise en œuvre 2006-2010 des services aux personnes âgées » qu'elle demande de lire et par la suite, compléter le formulaire - Le projet clinique « Perte d'autonomie liée au vieillissement » et lui faire parvenir par télécopieur au 561-3280 le plus rapidement possible, car elle a une rencontre à ce sujet le 23 janvier.

Mme Lemieux mentionne qu'il faut garder le plus longtemps possible les gens autonomes et Mme Miron signale que M. Petit aborde le sujet dans le document. Dans le plan d'action de la commission, nous prévoyons faire des choses pour la promotion de la prévention.

Les besoins des personnes âgées sont grands et le but est de donner les meilleurs soins avec les meilleures ressources possible. C'est au niveau des ressources intermédiaires qu'il y a un manque. Mme Sabourin préparera une lettre qui sera envoyée à l'Agence de santé et des services sociaux pour la prochaine réunion.

ACTION PAR Linda Sabourin

M. Phillion quitte pour une autre rencontre.

M. Montreuil anime la rencontre.

9. VARIA

a) Hommage au bénévolat :

Mme Sabourin nous invite à soumettre une mise en candidature avant le 3 février 2006 (lettre du gouvernement du Québec). Les membres demandent à Mme Sabourin d'inviter le Centre des aînés de Gatineau à soumettre la candidature de Madame Jacqueline Nadon.

ACTION PAR Linda Sabourin

b) Journée défi en patins :

M. Nadon nous invite à participer au défi en patins, le dimanche 29 janvier de 12 h à 15 h.

C'est une compétition entre les villes où le plus de gens participent à une activité sportive. La Ville en fera la promotion prochainement. Il est suggéré que M. Philion, lors du conseil municipal prenne la parole pour annoncer l'événement.

ACTION PAR Josiane Cossette

c) Dossier punch :

M. Nadon lance l'idée de trouver un dossier majeur, mobilisant comme le dossier des environnements sans fumée. Mme Lemieux propose la fluoration de l'eau de la ville. La nutrition pourrait aussi être un dossier intéressant en rapport avec l'obésité, selon M. Montreuil. Mme Kelland est d'accord, mais fait remarquer que nous devons avoir des objectifs, un échéancier et des résultats concrets à la fin du projet. Mme Sabourin approuve et ajoute qu'idéalement le dossier devrait être en relation avec les indicateurs de santé. Le point sera traité lors de la prochaine réunion.

d) Remerciements :

Mme Miron remercie M. Philion d'avoir recommandé au conseil les montants d'argent demandés pour les projets et remercie les conseillers qui ont défendu ce dossier.

e) Vœux :

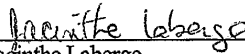
- Mme Miron a demandé qu'un membre du conseil municipal siège à la TARO. La lettre doit être acheminée au cabinet du maire.
- Suite à une carte de Noël reçue de Mme Carole Théberge, ministre de la Famille, des aînés et de la condition féminine, Mme Miron souhaite et trouve important que la situation des aînés fassent partie des préoccupations constantes de la Ville.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

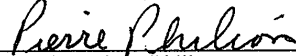
La réunion se termine à 11 h 15.

Proposé par M. Nadon, appuyé par M. Sanche.

Rédaction du procès-verbal


Jaqueline Laberge
Secrétaire

Signature du président de la Commission


Monsieur Pierre Philion
Président,
Commission Gatineau, Ville en santé